

**Mairie de POIROUX 85440**  
**116 rue du Payré**  
**Département de la Vendée**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 09-01-2023

N°02-2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf janvier à dix-huit heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 02/01/2023 .

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Christine PASZKO, Stéphane CHAIGNE, Annie RENOUF, Laure de Maisonneuve, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Frank RABILLE, Sylvie LEBON

Absents ou excusés : Romain TESSIER, Véronique DESMARICAUX,

Romain TESSIER a donné pouvoir à Stéphane CHAIGNE

Secrétaire : Annie RENOUF

02-2023 VENTE DE FOIN

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la commune possède une parcelle agricole à la Biltière et qu'un agriculteur s'est proposé de récupérer l'herbe de cette parcelle pour faire du foin.

Il propose au Conseil Municipal de fixer un prix à la tonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de fixer le prix à 50 € la tonne de foin
- Autorise Mr le Maire ou un adjoint à signer les pièces nécessaires

Fait et délibéré pour les jours, mois et an que dessus,  
Pour copie conforme au registre en mairie

Fait à Poiroux, le 18 janvier 2023

Le Maire,

Edouard de La BASSETIERE

